



PROCES-VERBAL DU CONSEIL STATUTAIRE
26 septembre 2009

A-09-09-02

Sur demande d'avis **A-09-05-010**, le Conseil statutaire, réuni le 26 Septembre 2009, le quorum étant atteint, répond :

* à la question : "Un casier judiciaire vierge est-il nécessaire pour l'adhésion aux Verts ? la réponse est non.

* à la question : "Peut-on refuser une adhésion aux Verts ou prononcer une exclusion au motif de casier judiciaire non vierge ?" la réponse est non, sauf si l'infraction sanctionnée s'oppose manifestement aux valeurs ou à l'activité politique des Verts.